

Enseignement guitare

Offre n° 0063240507001356

Publiée le 07/05/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE AMBERT

bd henri 4

63600 Ambert

Lieu de travail : Ambert

Poste à pourvoir le : 01/09/2024

Date limite de candidature : 31/08/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste avec un temps non complet et quotité de temps de travail inférieure à 50%. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 11h45 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

Enseignement guitare

Missions / conditions d'exercice :

Conduite et accompagnement de projets pédagogiques, artistiques et culturels

Enseignement d'une discipline artistique

Évaluation des élèves

Organisation et suivi des études des élèves

Pratique artistique

Profils recherchés :

DE Guitare

sérieux,

savoir travailler en équipe

faire preuve de pédagogie en fonction de l'âge de l'élève

savoir communiquer

faire preuve de curiosité en liaison avec les nouvelles méthodes d'apprentissage

Type d'hébergement

Pour utilité de service

Contact

Contact : 0473820623

Informations complémentaires :

Mme Anne BELDENT

0473820623

Entretien prévu semaine 27

ecoledemusique@services-ville-ambert.fr

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.